

# REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

**du 27 MARS 2009 à 18 H00**

-----  
(Convocation du : 18 Mars 2009)

## **Etaient présents :**

M. Alain LONGUENT, Maire.

MM. Laurent JACQUES, Jean-Jacques LOUVEL, Michel BILON, Mme Florence LAVOINE, M. Régis BOULENGER, Mmes Anne-Marie TREPE, Nadine PISKADLO Adjoints.

M. Philippe VERMEERSCH, Mme Carmen BILON, M. Jean VENEL, Mmes Arlette EL AMRI, Chantal MOREL, MM. Marc LAVOINE, Philippe POUSSIER, Mme Christine LAVACRY  
Conseillers Délégués.

Mmes Nathalie VASSEUR, Honora GUENARD, M. Philippe CUVELIER, Mmes Françoise LORPHELIN, Roselyne ROUSSEL, MM. Jean-Marie BYHET, M. Yann-Gaël DUPUY  
Conseillers Municipaux.

## **Absents donnant procuration :**

M. Jacky MOREL Conseiller Municipal, qui a donné procuration à M. Philippe POUSSIER.

Mme Frédérique CHERUBIN Conseillère Municipale, qui a donné procuration à M. Michel BILON.

M. Jean-Claude FORTINI Conseiller Municipal, qui a donné procuration à M. Alain LONGUENT.

## **Absents excusés :**

Mme Marguerite PASIN Adjointe – Mme Thérèse LASNEL Conseillère Municipale.

**M. Benjamin COMTESSE a été nommé Secrétaire de Séance.**

Le P.V. de la dernière réunion de Conseil, en date du 24 Février 2009, est approuvé à l'unanimité par les Membres présents.

Avant de passer à l'Ordre du Jour, **Monsieur le Maire fait la déclaration suivante :**

*« Mes Chers Collègues,*

*Notre réunion, destinée à voter le budget communal 2009, s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile pour notre secteur de la vallée :*

- *Au niveau social,*
- *Au niveau économique*

*Mais également sur toutes les questions qui touchent à la vie de nos collectivités territoriales et à leur avenir.*

*Je ne reviendrai pas en détail sur la situation économique et sociale. Chacun connaît le poids de la crise d'un système qui implose et se traduit par une récession qui a des répercussions sur l'activité, l'emploi et le pouvoir d'achat des ménages.*

*L'INSEE, que l'on ne peut soupçonner de dramatiser la situation, relève une baisse de la consommation de 2% en février et prévoit une chute du Produit Intérieur Brut de 2,9 % de juin 2008 à juin 2009. Cela se traduit par un chômage en hausse. 159 000 emplois ont été détruits au cours du second semestre 2008.*

*L'INSEE prévoit une nouvelle perte de 387 000 emplois pour les six premiers mois de 2009. Les chiffres de janvier (moins 90 000) et février (moins 80 000) s'inscrivent dans cette perspective.*

*Notre bassin d'emploi de la Vallée de la Bresle n'échappe pas à cette réalité. Il est touché de plein fouet. Tous les secteurs d'activité sont atteints : verre, chimie, plasturgie, métallurgie... Pour LE TREPORT, SGD est aujourd'hui très menacé sous le double impact de l'acquisition en LBO, mais aussi par la baisse d'activité dans tout le secteur parfumerie, produits de beauté. Baisse d'activité d'un secteur qui touche également REXAM et atteint plus de 40 % Dans ce cadre, nous devons être conscients que ces deux établissements sont les deux plus gros contribuables de notre localité. Cela n'est donc pas sans danger ni conséquence pour l'équilibre de notre budget et l'avenir de notre Commune (4,7 millions sur 5,3 de recette de Taxe Professionnelle).*

*L'autre question qui doit nous préoccuper et nous interpellier, c'est la réforme des collectivités territoriales pilotée par Edouard Balladur.*

*Cette réforme vise la transformation des collectivités locales en simples services déconcentrés de l'Etat.*

*Dans un premier temps, il est proposé de favoriser les regroupements volontaires des Régions, pour en réduire le nombre, et dans cette logique les Départements pourraient se transformer en collectivités spécialisées ou tout simplement devenir de simples composantes régionales.*

*Le deuxième objectif de la réforme nous concerne directement puisqu'il s'agit de finaliser le regroupement intercommunal en lui attribuant les compétences générales qui sont actuellement exercées par les Communes.*

*Autrement dit, l'objectif c'est la fin des Communes. Ces dernières ne devraient plus régler que les naissances, mariages, décès et les broutilles.*

*Ce projet doit s'accompagner d'une réforme de la fiscalité locale avec comme principale mesure la suppression de la Taxe Professionnelle annoncée par Nicolas Sarkozy. C'est un éloignement des centres de décision locaux, des populations et de leurs élus. C'est la disparition de la démocratie de proximité qui est recherchée.*

*C'est faire en sorte que les collectivités locales, avec leurs services publics, ne soient plus des lieux de résistance à la politique du pouvoir. C'est l'objectif voulu par Nicolas Sarkozy par le biais d'une réduction de leurs finances et de leurs compétences, déjà bien engagée, comme nous allons le voir à travers l'examen de notre budget.*

*Comme je l'avais rappelé dans notre débat d'orientation budgétaire, 2009 et 2010 sont des budgets qui arrivent après cinq années d'investissements intenses : 37 millions d'€uros.*

*Investissements structurants qui ont généré des ressources, vente de locaux, recettes de stationnement, mais aussi des charges nouvelles. D'une façon générale, on considère les frais de fonctionnement annuels d'un équipement à l'équivalent de 10 % de sa valeur de construction. Cela s'est traduit dans l'évolution de nos charges d'emprunt et de fonctionnement.*

*Nous avons effectué toutes ces réalisations sans alourdir la fiscalité. Nous allons devoir, avec ce budget, augmenter légèrement nos taux cette année. Pour les raisons que je viens d'évoquer,*

*mais surtout parce que, pour la première fois en 2008, nos ressources fiscales et nos dotations sont en baisse de 250 000 €uros par rapport à 2007.*

*De plus, il nous faut restituer à l'Etat les sommes correspondant au plafonnement de la TP sur les bases de 2005. Près de 500 000 €uros à inscrire en reversement à l'Etat dans notre budget 2009.*

*Des compensations de TP correspondant aux exonérations sur les salaires de 1999 et des allègements de base accordés en 1993 sont en diminution constante : 114 000 €uros en 2004 ; 47 000 €uros en 2008. Cela revient d'ores et déjà à une amputation de nos ressources pour 2009 équivalente à 820 000 €uros.*

*Ne pouvant plus toucher à la TP compte tenu du plafonnement imposé par la loi et quand on sait que 1 % d'augmentation de la fiscalité des ménages, foncier bâti et taxe d'habitation, ne fait rentrer que 20 000 €uros, vous rendez-vous compte de combien il faudrait augmenter les impôts pour compenser cette baisse ? de 40 % !*

*C'est inimaginable, impensable face aux difficultés dans lesquelles se trouvent la majorité de nos habitants.*

*Le revenu annuel moyen d'un habitant du TREPOT est 20 % plus faible que la moyenne nationale : 7 006 €uros pour un Tréportais ; 8 750 €uros au niveau national.*

*C'est une réalité qui nous interpelle et doit nous amener à une position de sagesse. C'est dans ce sens qu'est programmée une hausse modérée.*

- *Notre taux de Taxe d'Habitation passe de 8 à 9 % (à comparer avec les 9,72 % de Mers et 14,41 % de Eu)*
- *Celui du Foncier Bâti de 22,48 % à 23,5 % (à comparer aux 25,75 % de Mers et 31,3 % de Eu).*

*Les chiffres qui vous sont présentés dans le BP 2009 prennent compte de cette réalité.*

*En matière d'investissement, ils reprennent des restes à réaliser de 2008 et des opérations nécessaires à notre collectivité et à ses habitants dans la perspective d'un phasage et d'un étalement dans le temps. Ils devront prendre rang en fonction du montant des subventions accordées, mais aussi des coûts de fonctionnement qui devront être compatibles avec nos possibilités.*

*Enfin, je pense qu'il nous faut y voir plus clair dans la situation de SGD qui devient particulièrement délicate, et en même temps voir l'évolution des réformes territoriales et fiscales, avant de faire nos choix.*

*Et pour conclure, il nous faudra prioritairement dégager des économies substantielles, voire draconiennes, pour reconstituer notre capacité d'autofinancement qui est aujourd'hui très réduite.*

*Il n'y aura pas de petites économies, car n'oublions jamais que ce sont les rus qui forment les ruisseaux ; les ruisseaux les rivières ; les rivières les fleuves ; et les fleuves les océans.*

*Bien entendu, comme le rappelait Jean-Jacques lors du débat d'orientation budgétaire, il nous faudra économiser chaque €uro, mais surtout évaluer le bienfondé de chaque dépense en qualité et en quantité ».*

A l'issue de cette déclaration, M. LOUVEL approuve les propos de M. Le Maire et fait remarquer qu'actuellement on se trouve dans une situation particulière où on avance sans visibilité réelle sur le futur. Il demande que l'on voie, dans chaque commission, pour trouver des solutions et définir les dépenses inutiles

que l'on pourrait abandonner cette année. Souhaite faire des économies en travaillant en équipe, sans porter de jugement, faisant remarquer que la période des vaches grasses est dorénavant terminée.

### **COURRIERS RECUS :**

- Un courrier de la VILLE de BLANGY qui remercie M. DELDYCKE pour son accueil et son encadrement lors d'une sortie sur le terrain de BMX de la Ville, pour une vingtaine d'enfants de Blangy, dans le cadre de l'opération « TICKET SPORT ».

- A ce sujet, concernant le « TICKET SPORT » M. Le Maire donne lecture d'une lettre, du 26 Février 2009, la DRDJS ne pouvant plus soutenir ce dispositif en 2009 car les crédits qui leur permettaient cette opération ont été supprimés.

- Remerciements de Madame Roselyne ROUSSEL suite au décès de M. André DERAMBURE ;

- Remerciements également de Monsieur Jean-Claude FORTINI pour le décès de M. Michel FORTINI son frère.

*A ce sujet, M. Le Maire donne des nouvelles, à l'ensemble du Conseil Municipal, sur l'état de santé de M. Jean-Claude FORTINI actuellement hospitalisé.*

- Lettre de HABITAT 76 demandant une subvention de 360 000 €uros, en contrepartie de la réservation de 50 % du programme de construction d'habitations sur les terrains entre la gare SNCF et la Fée des Mers.

*M. Le Maire propose que cette question soit revue lors de négociations avec HABITAT 76.*

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2008**

La séance est présidée par M. BILON doyen d'âge qui donne lecture des Comptes Administratifs et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la gestion 2008.

A l'unanimité ceux-ci sont approuvés par les membres présents.

*M. Le Maire précise qu'il y aura des choix difficiles à faire, que l'Assemblée fera ensemble mais que la rigueur sera pour tous.*

### **BUDGET DE LA VILLE**

Lecture est faite par M. Le Maire et adopté par le Conseil Municipal.

## **CAMPING MUNICIPAL**

Lecture est faite par M. POUSSIER et adopté par le Conseil Municipal.

## **BUDGETS : « ASSAINISSEMENT », « ZAC LES TERRASSES » ET « ZONE D'ACTIVITES SAINTE CROIX »**

Les trois budgets sont donnés par M. Laurent JACQUES et ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

## **LOTISSEMENT ROUTE D'ETALONDES ET BUDGET DE STATIONNEMENT**

Lecture est donnée par M. Le Maire et adoptés également à l'unanimité.

## **DELIBERATION FISCALE**

Après avoir entendu les explications de M. Le Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la délibération fiscale qui porte les taux à : 9 % pour la Taxe d'Habitation - 23,50 % pour le Foncier Bâti - 31,95 % pour le Foncier Non Bâti et 12,73 % pour la Taxe Professionnelle.

## **ACQUISITION D'IMMEUBLE - 4 BIS RUE DE LA DIGUE**

Après avoir entendu les explications de M. Le Maire, le Conseil Municipal est d'accord pour acquérir la maison 4 bis rue de la Digue, appartenant à M. Yves GOUELLOU, moyennant le prix de 145 000 €uros net vendeur, frais d'acte à la charge de la VILLE du TREPORT.  
Une estimation des Domaines sera demandée.

## **AVENANT N° 1 COMI SERVICE - EGLISE SAINT JACQUES**

Après avoir entendu les explications de M. Philippe VERMEERSCH concernant la durée de l'installation de l'échafaudage qui n'a pu être démonté dans les délais pour diverses raisons, le Conseil Municipal accepte l'Avenant d'un montant de : 272 562,09 €uros T.T.C. avec l'Entreprise COMI SERVICE.

## **SECTEUR SAUVEGARDE DE MERS LES BAINS**

M. le Maire fait connaître que deux membres doivent être désignés au titre de l'Art. R 313-20 du Code de l'Urbanisme qui prévoit la création d'une commission locale du secteur sauvegardé ; une coprésidence étant assurée avec le Maire de Mers-les-Bains et propose M. Philippe VERMEERSCH qui sera désigné en tant que titulaire et M. Jean VENEL suppléant ainsi que Richard ROUSSEL qui sera désigné au titre des personnes qualifiées.

### **LOCATION DE PANNEAUX PUBLICITAIRES - SMS INNOV'IMMO**

M. BILON fait connaître qu'un panneau de 1,50 m<sup>2</sup> sera loué à la Société SMS INNOV'IMMO rue de Paris au Tréport, à compter du 1<sup>er</sup> Avril, pour un montant de 768,54 €uros le m<sup>2</sup>.

### **LOCATION LOGEMENT - 84 AVENUE DES CANADIENS**

M. Régis BOULENGER propose qu'on loue gratuitement le logement, 84 avenue des Canadiens, à Madame Pierrette LEFORT à charge pour elle d'assurer le gardiennage du gymnase Léo LAGRANGE.

### **REMBOURSEMENT DE FRAIS - VISITE DES ENFANTS A TREMIGNON**

M. Laurent JACQUES demande à l'Assemblée d'approuver le remboursement, à M. Régis BOULENGER, des frais qu'il a du engager pour la visite effectuée aux enfants en séjour de neige à TREMIGNON; frais s'élevant à la somme de : 990,25 €uros.

### **CESSION DE DROIT AU BAIL - LOCAUX 25 BIS QUAI FRANCOIS 1ER**

Mme Anne-Marie TREPE autorise la cession du droit au bail entre Monsieur NAILI et Monsieur et Madame FILLOUX, pour le commerce situé 25 bis Quai François 1<sup>er</sup>.

### **PERSONNEL COMMUNAL - OUVERTURE DE POSTES**

Deux postes seront ouverts :

- Un poste d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2009 ;
- Un poste d'Attaché Principal, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2009.

### **CONVENTION D'INTERVENTION ATELIER DU BIEN ÊTRE - CLHS MATERNEL**

M. Jean-Jacques LOUVEL demande d'autoriser M. Le Maire à signer une Convention avec Madame Bérénice PREVOST STERIN enseignante, qui représente « L'ATELIER DU BIEN ÊTRE » et qui interviendra à l'accueil du Centre de Loisirs maternel deux fois par mois, pour un total de prestation de 720 €uros.

### **CONVENTION D'INTERVENTION - ATELIER CUISINE - CLHS MATERNEL**

M. LOUVEL demande l'autorisation de M. Le Maire à signer la Convention d'intervention avec Monsieur JOACHIM ARNAUD Dominique intervenant pour « L'ATELIER CUISINE » et qui interviendra du 07 Juillet au 29 Juillet 2009 pour un montant de 270 €uros.

### **ATELIER ACTIVITES COMMISSION CULTURELLE - TARIFS 2009**

M. Laurent JACQUES propose de demander une participation de 10 €uros par enfant, pour « L'ATELIER BANDE DESSINEE » qui se déroulera du 20 au 24 Juillet 2009.

### **SURVEILLANCE DES PLAGES - SAISON 2009**

Mme TREPE demande qu'on autorise M. Le Maire à signer, comme chaque année, la Convention relative à la surveillance des plages pour la saison 2009, avec les Sapeurs-Pompiers de la Seine-Maritime, pour une période allant du 27 Juin au 30 Août 2009 soit 65 jours, pour une somme estimée à : 24 000 €uros

### **REMBOURSEMENT DE FRAIS - SEJOUR DE NEIGE**

Une somme de 72,00 €uros sera remboursée à M. Didier DENECKER pour les frais occasionnés lors du séjour de neige à TERMIGNON LA VANOISE, avec les enfants du Tréport.